

**SSGA SPDR ETFs Europe II plc**  
**(le « Compartiment »)**  
**Supplément pour la France – Informations complémentaires pour les investisseurs en France**

Le présent supplément pays daté du 13 février 2020 fait partie intégrante du prospectus le plus récent du Fonds daté du 7 février 2020, tel que modifié et complété en tant que de besoin (le « Prospectus »), et doit être lu conjointement avec celui-ci.

**I. Éligibilité au PEA**

Les fonds éligibles à l'enveloppe fiscale dénommée Plan d'Épargne en Actions (« PEA ») doivent investir au minimum 75 % de leurs actifs dans des actions éligibles au PEA de l'EEE telles que définies par les lois et règlements français applicables. Les Fonds suivants sont éligibles au PEA à la date du présent document. Si le Conseil d'administration estime qu'un Fonds n'est plus éligible au PEA (par exemple, pour les Fonds indiciels parce que les composants de l'Indice ne sont plus conformes aux critères du PEA), il en informera les actionnaires.

- SPDR EURO STOXX Low Volatility UCITS ETF
- SPDR MSCI Europe Communication Services UCITS ETF
- SPDR MSCI Europe UCITS ETF
- SPDR MSCI Europe Small Cap UCITS ETF
- SPDR MSCI Europe Financials UCITS ETF
- SPDR MSCI Europe Technology UCITS ETF
- SPDR MSCI Europe Energy UCITS ETF
- SPDR MSCI Europe Materials UCITS ETF
- SPDR MSCI Europe Industrials UCITS ETF
- SPDR MSCI Europe Utilities UCITS ETF
- SPDR MSCI Europe Consumer Discretionary UCITS ETF
- SPDR MSCI Europe Value UCITS ETF
- SPDR MSCI Europe Small Cap Value Weighted UCITS ETF